

Enregistrement obligatoire des hommes sans emplois et rentiers

De 16 à 70 ans — Ils pourront être appelés à fournir la main-d'oeuvre d'urgence en temps de guerre

Ottawa, 20 (C.P.) — M. Elliott M. Little, directeur du service sélectif national, annonce que les autorités ont ordonné l'enregistrement obligatoire de tous les hommes âgés de 16 à 70 ans qui ne sont pas employés à salaire.

Les hommes qui entrent dans cette catégorie pourront être appelés à fournir la main-d'oeuvre d'urgence en temps de guerre, au pays.

M. Little a révélé que cet enregistrement se fera par l'entremise du personnel de l'assurance-chômage.

Les hommes sujets à cet enregistrement devront s'enregistrer dans l'intervalle d'une semaine après le 31 mai et devront se rapporter ensuite une fois toutes les deux semaines.

Les rentiers entrent dans la catégorie. Les seules exemptions prévues sont en faveur des étudiants actuellement dans les universités et collèges, les membres des personnels techniques et scientifiques, les personnes internées dans les pénitenciers, les pensionnaires des asiles d'aliénés et d'hôpitaux.